

Questions à Antoine Forcinal, directeur de Gazonor



« Il est inutile d'exploiter du gaz de couche »

Comment s'est passée cette prise de rendez-vous ?

« Nous avons provoqué cette réunion. Nous proposerons une visite du site avec les différents collectifs pour montrer l'activité de Gazonor. Nous voulons être transparents sur nos activités pour toutes les parties prenantes. Il est crucial que la bonne information circule sans zones d'ombre avec de la transparence envers tous les collectifs. »

Allez-vous exploiter du gaz de couche ?

« Non, il est inutile d'exploiter du gaz de couche pour faire de l'électricité. Nous

n'avons aucun intérêt économique et nous n'en avons pas les possibilités techniques. »

Et pour ce qui est des permis de recherche, allez-vous les abandonner ?

« Absolument pas, Gazonor détient deux permis exclusifs de recherche qui s'exploitent à Sud Midi et dans le Valenciennois. Ces permis nous permettent d'effectuer des recherches uniquement et ne nous donnent pas tous les droits. A ce jour la société n'a pas l'intention de forer sur ces deux sites. Les collectifs ont tendance à s'inquiéter et à faire un copier-coller de l'exploitation en Lorraine où nous procédons à un forage par explosion mais les charbons que nous avons sur le territoire à Avion ou Divion n'a pas la même géologie. »